

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-23

En exercice 17

Présents 16

Votants 16

Séance du 8 avril 2024

Date de la Convocation

25 mars 2024

Date de l'affichage

25 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

et le huit avril,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Commande groupée collecteurs

D'eau pluviale

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER,
Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre
ECOCHARD, François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Christopher
HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Isabelle
PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absent : Thomas GAND

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame l'Adjointe déléguée à l'environnement et au cadre de vie expose que la « commission environnement, agriculture, développement du territoire, forêts » réunie le 14 février 2024 a souhaité, dans un souci de préservation de la ressource en eau dans un contexte de dérèglement climatique, faire bénéficier aux habitants de Val-Sonnette d'un achat groupé de collecteurs d'eau.

3 fournisseurs ont été contactés.

Madame l'Adjointe propose de retenir l'entreprise Aquacollect qui propose des récupérateurs d'eau de pluie reconditionnés.

Ainsi 40 collecteurs reconditionnés d'eau de pluie de 1000 litres seront proposés aux habitants de Val-Sonnette au prix de 29 € TTC dans le cadre d'un achat groupé. Les accessoires ne sont pas compris dans le prix.

L'achat se fera directement sur une plateforme numérique après une communication en direction des habitants d'une durée de 15 jours. La proposition sera en ligne pendant un mois et il faudra compter 30 jours pour la livraison.

Les collecteurs seront livrés à un point relais sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **VALIDE** le partenariat avec l'entreprise Aquacollect afin de réaliser un achat groupé de récupérateurs reconditionnés d'eau de pluie.
- **DIT** que le nombre maximum de collecteurs par ménage sera d'un
- **DIT** que le paiement du collecteur se fera directement par les acheteurs sur la plateforme numérique
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document concernant cette affaire.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 08/04/2024

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

